

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

FACTURE

MABIBA

15 RUE DE LA REPUBLIQUE

82000 MONTAUBAN

Tél : 06 52 73 35 37

SIREN : 914 321807 Le 03-07-2024

M CLEAN Services Doit

RÈGLEMENT CB ÉCHÉANCE

Notre N° TVA

Votre N° TVA

Cadeau chargée
Sientele

TOTAL H.T.

% T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

49 €

Conformément à l'Art. D.441-5, le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au 12ème alinéa du 1er de l'article L.441-6 est fixé à 40 euros.